

# LA CITE RADIEUSE ( LE CORBUSIER , Charles- Edouard JEANNERET )

## INTRODUCTION

La Cité radieuse fait partie d'un projet d'édification de cinq "Unités d'habitation", étalé entre 1947 et 1965 : Marseille (1947), Nantes-Rezé (1955), Berlin-Est (1957), Briey-en-Forêt (1963) et Firminy (1965). Ce projet architectural est le fruit d'une réflexion urbanistique approfondie menée par l'architecte suisse. Il résulte également d'une situation de crise immobilière inédite en France.

## AVANT L'ŒUVRE ARCHITECTURAL

### Une pénurie de logements.

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la France connaît une grave pénurie de logements. 460 000 bâtiments d'habitation sont totalement détruits et 1 900 000 sont partiellement endommagés. Au total, 20 % du parc existant en 1939 est inhabitable.

### Les idées de Le Corbusier.

Dès les années 1920, Le Corbusier réfléchit à une nouvelle configuration de la ville. Hostile à l'étalement urbain périphérique (synonyme pour lui de la fin de la sociabilité urbaine), au spectacle de la rue traditionnelle (« *la rue- corridor à deux trottoirs, étouffée entre de hautes maisons doit disparaître* » -1925) ou aux héritages historiques qui étouffent les cités européennes, il milite pour une rénovation radicale de l'urbanisme. Son idée de « *Ville fonctionnelle* » est en partie développée dans la Charte d'Athènes (1941), texte final du IVe Congrès international d'architecture moderne (CIAM) tenu en 1933, dont il a rédigé les 101 propositions.

-Densification des centres et rehaussement des immeubles, parfois de manière provocante. La ville doit se moderniser depuis le centre.

-séparation spatiale des fonctions urbaines. Le Corbusier veut attribuer à chaque espace une fonction précise : l'habitat, les transports, le travail, le loisir.

## PRESENTATION DE L'ŒUVRE ARCHITECTURALE

### Un lieu de vie idéal

La Cité radieuse de Marseille est un « *village vertical* » qui ramasse ses logements autour de rues intérieures, le long desquelles l'habitant trouve des bureaux et des services commerciaux (pâtisserie, hôtel, restaurant gastronomique, librairie spécialisée, etc.).

Sur le toit, le projet originel envisage l'installation d'équipements publics dévolus aux loisirs et à la culture (la cour de récréation d'une école maternelle, un gymnase, une piste d'athlétisme, une petite piscine pour les enfants, un auditorium en plein air).

La concentration de ces diverses fonctions urbaines en un même lieu (habiter, se divertir, se cultiver) permet de dégager de l'espace à l'échelle du quartier. L'immeuble monté sur pilotis domine une dalle artificielle qui offre aux résidents et aux voisins le loisir de se rencontrer. Un lieu de sociabilité à l'image des villes antiques dont Le Corbusier s'est beaucoup inspiré.

Le terme de « *machine à habiter* », que Le Corbusier a volontiers attribué à ses constructions, peut inquiéter. Pourtant, les habitants actuels de l'immeuble ne semblent pas souffrir de dépression ou de malaises. Ils profitent d'espaces appréciables (90 m<sup>2</sup>), d'une excellente isolation phonique, des cuisines équipées signées Charlotte Perriand (depuis rénovées et modernisées) et d'une décoration polychrome pensée par l'architecte lui-même.

L'architecture de Le Corbusier répond à certains principes humanistes. Si les façades sont dénuées de tout ornement superflu, elles sont largement ouvertes à la lumière. Ce principe est déjà mis en œuvre dans la Cité de Refuge de l'Armée du Salut (Paris, 1929). La modularité, l'équipement moderne et la conception des appartements en duplex est annoncé par l'Immeuble Clarté (Genève, 1930). La froideur géométrique apparente des édifices de Le Corbusier répondent à la volonté d'illustrer le triomphe de l'esprit humain sur la Nature (références à l'héritage architectural gréco-romain et à la poursuite d'un idéal de cité parfaite), notamment grâce aux mathématiques (nombre d'or, structure fractale développée grâce à la règle de l'équilibre des formes) qui s'opèrent toujours à échelle humaine (voir sa grille de proportion appelée **Modulor**).

## ANALYSE CRITIQUE DE L'OEUVRE ARCHITECTURALE

A Marseille, la Cité radieuse traîne rapidement une curieuse réputation. La "*Maison du fada*" est une expression inventée par certains journalistes goguenards et des architectes locaux plus classiques, qui ont surtout travaillé dans le centre-ville de Marseille.

Au-delà du cas marseillais, les idées urbanistiques de Le Corbusier sont peu à peu dénoncées, à cause des Grands ensembles que l'Etat édifie dans les périphéries des métropoles françaises entre les années 1950 et les années 1970. Ce dernier doit multiplier les logements bon marché, avec l'arrivée d'une forte immigration venue d'Afrique du Nord (conséquence des guerres coloniales et d'un appel de main d'œuvre de la part de l'industrie automobile française).

A la Cité radieuse, on est loin de ce sentiment de déshumanisation. L'immeuble de Le Corbusier n'a pas vocation à accueillir une population modeste. Si les premiers logements sont cédés en compensation des dommages de guerre, l'Etat, maître d'œuvre de l'ouvrage, loue les appartements à des fonctionnaires avant de devoir les vendre à des prix attractifs. Face aux critiques locales et aux premières difficultés matérielles, les propriétaires issus le plus souvent de la classe moyenne supérieure défendent leur identité moderniste et non-conformiste en fondant une association dès 1953.

## CONCLUSION

Aujourd'hui, la Cité radieuse bénéficie d'une situation géographique privilégiée à Marseille. Placée au cœur du 9<sup>e</sup> arrondissement, sur un grand boulevard local et à proximité de la Méditerranée, elle est entourée par des infrastructures prestigieuses (le Stade Vélodrome) et des espaces d'agrément (le Parc Borély). Loin des populations en difficulté des "quartiers" et des "banlieues", les résidents du 9<sup>e</sup> arrondissement sont relativement privilégiés : le revenu médian y approche les 20 000 euros par unité de consommation en 2007, quand la moyenne marseillaise plafonne à 15 200 euros. Le nombre de logements sociaux y est faible. Les habitants de la Cité radieuse ou de la Rouvière voisine sont tous propriétaires. La Cité radieuse s'oppose nettement aux quartiers centraux (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> arrondissements) et aux quartiers Nord (13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements) de la ville.

Malgré l'affection qu'ils portent à l'édifice, la fierté qu'ils tirent de sa récente patrimonialisation, les résidents formulent pourtant quelques critiques matérielles fortes :

- une orientation peu idéale, avec des salons brûlants le matin et des chambres surchauffées le soir.
- un chauffage peu efficace.
- des risques d'incendie accentués par l'architecture en alvéole (espaces vides entre les cellules et les plaques de plâtre des pièces) et la multiplication des conduits d'air pulsé.

## FAITS DIVERS

Jeudi 9 février 2012, un important incendie ravage une partie de la Cité radieuse, située à Marseille, boulevard Michelet (9<sup>e</sup> arrondissement). Classé monument historique depuis octobre 1995, cet immeuble de 9 étages (56 mètres de hauteur) et 337 appartements en duplex a été conçu par l'architecte et urbaniste Charles-Edouard Jeanneret, dit Le Corbusier avant la Seconde Guerre mondiale.

## A Rechercher :

- Modulor